

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 7 avril 2010

74 emplois créés sur les chantiers de Seine aval bilan des protocoles emploi

La mobilisation du SIAAP* et de ses partenaires en faveur de l'emploi affiche des premiers résultats concrets. La construction de nouveaux équipements pour la mise en conformité de l'usine Seine aval** avec la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines (DERU) a permis de **recruter 74 personnes** dans le génie civil ; 33 autres bénéficient d'une formation rémunérée de coffreur-brancheur.

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, premier donneur d'ordres d'Île-de-France pour l'environnement, est **un acteur majeur de l'emploi dans la région**. La taille des chantiers de son usine Seine aval mobilise ainsi jusqu'à 1 000 salariés du groupement d'entreprises constructeur et créé des opportunités d'embauches supplémentaires.

En 2009, le Syndicat a pris l'initiative de nouer des partenariats avec les communes riveraines, les acteurs locaux de l'emploi et le groupement d'entreprises. Deux protocoles d'accord ont été signés : l'un avec la ville de Saint-Germain-en-Laye le 5 mai, l'autre avec celle d'Achères le 2 juin. Objectifs : recruter dans le génie civil (grutier, conducteur de travaux, coffreur-brancheur, ingénieur...) et dispenser les formations correspondantes. Ces protocoles emplois concernent notamment, les demandeurs d'emploi, les allocataires du RMI et les jeunes sans qualification.

Des réunions d'information et des visites de chantiers ont été organisées pour les candidats. Au final, 74 personnes ont été recrutées parmi lesquelles 59 résident en Île-de-France ; 33 bénéficient d'une formation de coffreur-brancheur dans le cadre d'un contrat emploi formation.

Au second trimestre 2010, le SIAAP lancera une nouvelle campagne de recrutement pour le second œuvre avec notamment des postes dédiés à l'installation des équipements tels les électriciens et les mécaniciens.

La mise en service de l'ensemble des installations est prévue pour août 2011

Coût des travaux des chantiers DERU Seine aval

322 millions d'euros financés à 45 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, 35 % par le SIAAP, 20 % par la région Ile-de-France.

** Le SIAAP, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, est une entreprise publique à vocation industrielle qui dépollue chaque jour les eaux usées de plus de 8,5 millions de Franciliens, les eaux pluviales de l'agglomération parisienne et les eaux industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement de la biodiversité. Le SIAAP gère quotidiennement 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par ses émissaires (420 km) et traités par ses 5 usines de dépollution des eaux usées*

***L'usine Seine aval est le 1^{er} site industriel d'assainissement d'Île-de-France et traite 70% des effluents, soit l'équivalent des eaux salies par 5 millions d'habitants*

Contact presse : guylaine.letourneux@image-strategie.com

Tél. 01 42 89 65 00 - Fax. 01 47 89 87 11

Contact communication : Anne-Clémence SORBARA

Tel. 01 44 75 61 20 / Mobile 06 66 45 93 38

